



la
cgt



ÉDUC'
ACTION

FACE À L'ACCÉLÉRATION DE LA RÉFORME, CONSTRUISONS LA MOBILISATION

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La rentrée se profile dans un contexte politique particulier. Macron n'est pas prêt à infléchir sa politique et il n'y aura aucun changement de cap.

L'aménagement de la classe de Terminale prévu officiellement depuis mars 2024 prendra effet à cette rentrée et la politique du président vise toujours à mettre en adéquation formation et emploi en voulant atteindre les objectifs du plein emploi qu'il s'est fixé pour 2027.

En introduisant « France Travail » dans les établissements via des dispositifs spécifiques, les LP et leurs élèves sont livrés aux entreprises et au marché de l'emploi sans plus aucun projet émancipateur. Les conséquences en sont désastreuses pour les élèves et les personnels. **L'année sera décisive pour renverser ces projets. Une forte mobilisation s'impose !**



LIVRER LA JEUNESSE AU MARCHÉ DE L'EMPLOI ...

FRANCE TRAVAIL : BRAS ARMÉ DE L'INSERTION IMMÉDIATE

W
INSÉRER À TOUT PRIX ? QUEL
SALAIRE ? QUELLES
CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Pour Macron, le lycée professionnel, ses élèves et son personnel doivent répondre aux **besoins locaux en main-d'œuvre des métiers en tension et permettre ainsi d'atteindre les objectifs de** la loi dite « plein emploi 2027 ». C'est pourquoi France Travail est au centre des deux dispositifs :

- « **Avenir pro** » : consiste en une série d'ateliers organisés par France Travail et les établissements pour les élèves de terminale afin de leur donner les premiers outils pour renforcer leur insertion professionnelle, comme si les enseignant-es ne le faisaient pas déjà ! Organisés au détriment des cours, sans consultation de l'équipe pédagogique et sans la présence d'un-e enseignant-e, les contenus de ces interventions s'avèrent problématiques car le matériel utilisé est adapté à un public d'adultes et non à des mineur-es (les questionnaires sont très intrusifs : situation familiale, logement, origine des parents, allocations...).
- « **Ambition emploi** » : accompagnement proposé aux élèves en fin de cursus scolaire, titulaires du baccalauréat ou non, qui souhaiteraient prolonger pour une durée de 4 mois maximum, leur parcours sous statut scolaire lors de la rentrée suivante tout en bénéficiant d'un co-accompagnement par la Mission Locale et France Travail. Les jeunes sans solution après ces 4 mois se verront dans l'obligation de signer un **contrat d'engagement jeune**. En cas de non-respect des devoirs prévus par le contrat d'engagement, notamment celui de répondre à n'importe quelle offre d'emploi, ils ou elles verront leurs droits suspendus.

Cette volonté d'insérer à tout prix et de soi-disant lutter contre le chômage des jeunes c'est surtout nier la précarité des contrats de travail, la faiblesse des salaires, les conditions de travail et de sécurité dégradées que connaissent ces métiers et qui expliquent qu'ils soient en tension.

POUR LA CGT EDUC'ACTION LES ÉLÈVES N'ONT PAS VOCATION À ÊTRE ASSIGNÉ-ES À RÉSIDENCE ET À DEVENIR DE LA MAIN-D'ŒUVRE, SOUS-PAYÉE ET CORVÉABLE À MERCI.



UN BAC PRO DÉSORGANISÉ ET AU RABAIS

Une réforme brutale qui s'applique sur les 3 années de Bac Pro en même temps ! Les dispositifs de la réforme Blanquer sont largement réduits mais la redistribution des heures est en trompe l'œil, un saupoudrage vers quelques matières d'enseignement général, qui ne rattrape pas les heures perdues des réformes précédentes, et de nouvelles réductions en enseignement professionnel. D'autre part, des groupes de niveaux constitués à partir des tests de positionnement se mettent en place en 2^{nde} et en 1^{ère}.

170H PERDUES, CUMULÉES
AUX PERTES DE LA RÉFORME

BLANQUER :

14 SEMAINES EN MOINS

UN CALENDRIER DE TERMINALE DÉMENTIEL

Septembre/début Mai, tronc commun :

22 semaines de cours, 6 semaines de PFMP et les CCF (autonomie des établissements).



Épreuves ponctuelles de l'examen :

- **lundi 12 mai 2025** français, d'histoire-géographie et EMC ;
- **mardi 13 mai 2025** arts appliqués et d'économie-droit et d'économie-gestion ;
- **jeudi 15, vendredi 16, lundi 19 et mardi 20 mai 2025** épreuves d'enseignement professionnel
- **jeudi 26 juin 2025** prévention, santé et environnement.
« Dans la mesure du possible », cette épreuve sera précédée d'un temps de regroupement de tous les élèves concerné·es au sein de l'établissement à partir du **lundi 23 juin 2025**.
- **jeudi 26 juin 2025** début de l'épreuve orale de projet.
- **Du lundi 7 jusqu'au mercredi 9 juillet** oral de contrôle.

UNE ANNÉE RÉDUITE
SANS AUCUN
AMÉNAGEMENT DE

Mai/ juin, Parcours de diversification :

À l'issue d'un conseil de classe, et après avis de l'équipe pédagogique, l'élève, ou sa famille s'il-elle est mineur-e, se positionne sur 6 semaines de PFMP (gratifiées, avec un suivi, mais pas d'évaluation) ou le parcours « poursuite d'études »).

MAIN D'ŒUVRE
GRATUITE RETOUR DU
« CONTRAT PREMIÈRE

La CGT Éduc'action est opposée aux « parcours diversifiés ». La grille horaire n'est qu'indicative et la mise en place est renvoyée à l'autonomie des établissements. Cela va impacter nos emplois du temps qui ne seront effectifs que jusqu'à la mi-mai et dégrader nos conditions de travail. C'est un puissant levier d'annualisation ! Néanmoins, notre statut nous protège, le temps de travail des enseignant-es ne peut pas être modifié en cours d'année pour s'adapter au calendrier de la période de « diversification des parcours », seul le VS établit les obligations de services de manière hebdomadaire !

Cette dérégulation de l'année de terminale est hors-sol ! Elle ne tient pas compte du fonctionnement et de l'organisation de nos LP ni du rythme d'apprentissage de nos élèves. En effet, alors que trouver un stage devient compliqué, la concentration de tous les départs au mois de juin (2nd et 1^{ère} pro, 2^{nde} GT) va constituer un goulot d'étranglement. **Ce n'est pas de plus d'entreprise dont nos élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École !**





CARTE DES FORMATIONS



ADÉQUATIONNISME RADICAL ET PLAN SOCIAL

Après la réforme structurelle du bac pro, l'autre lame de fond de la réforme réside dans la modification en profondeur de la carte des formations. Sans surprise, il faut mettre en adéquation les formations et les besoins en emplois locaux. L'évolution de la carte des formations risque fort de se faire dans la douleur. Chaque lycée sera impliqué par « autodiagnostic » et proposera les filières à fermer. Les formations tertiaires déclarées « non-insérantes » sont particulièrement visées !

L'outil Orion permettra le calcul d'un **Indicateur de performance** actualisé chaque année pour chaque formation, à partir de la capacité d'accueil, du nombre de candidatures exprimées, du taux d'obtention des diplômes, de poursuite d'études ou d'accès à l'emploi, de la valeur ajoutée.

Les conséquences de ces fermetures seront lourdes : des reconversions forcées de PLP, l'emploi de non titulaires comme variable d'ajustement, un choix de formation tertiaire plus restreint pour les élèves... Les ouvertures envisagées devront répondre aux besoins locaux en main d'œuvre des entreprises ou dans des métiers en tension qui peinent à recruter étant donné les conditions de travail difficiles et les salaires relativement faibles...

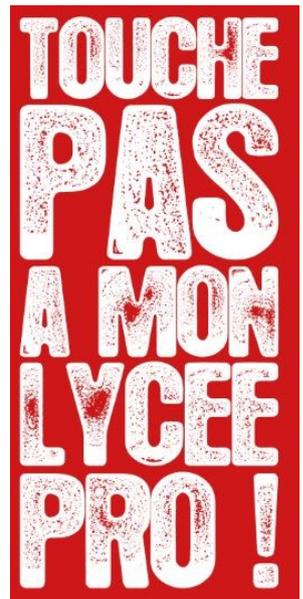
DES FORMATIONS LOCALES NON QUALifiantES

Une volonté de développer les colorations (du Bac pro au BTS) pour répondre aux besoins en emploi des métiers en tension ou « d'avenir » c'est-à-dire : développer un enseignement modulaire et pour tous les publics (scolaires / adultes en formation/privé-es d'emploi) : mixage des publics !

Aucun moyen horaire spécifique ! Et **pour seule qualification une attestation de réalisation !**

Une volonté de développer les FCIL : travaillées entre une équipe pédagogique et des partenaires professionnels, ces formations non pérennes disposent de peu de moyens et ne sont pas qualifiantes.

Une volonté de développer les certificats de spécialisation : pour le ministère, un an de formation pour des élèves de LP plus jeunes, c'est une « spécialisation » et un sas vers l'insertion. Un certificat de spécialisation c'est plus de 50% du temps de formation en entreprise, **qui s'apparente à une période d'essai d'un an**. Ces formations pourraient aussi être colorées comme par exemple la « MC Technicien en peinture aéronautique » au « lycée Airbus » de Toulouse. La présentation semble annoncer que **le développement des Bac +1 vise à réduire les flux vers le Bac +2 !**



Ignorant le travail déjà fait dans nos établissements (réorientation lors des premiers mois, pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire, Mission de lutte contre le décrochage scolaire ...), le dispositif « **Tous droits ouverts** » sera lui aussi généralisé à la rentrée 2024. Les « décrocheur-euses » sont envoyé-es vers « des structures d'accompagnement, d'insertion et de formation notamment les missions locales, tout en conservant leur statut d'élève ».

La réforme prévoit aussi que ces « décrocheur-euses » soient « mentoré-es » par un-e adulte issu-e de l'entreprise ou d'une association dédiée à l'accompagnement des jeunes, grâce à l'opération « un jeune, un mentor » prise en charge par le BDE.

Sous couvert de lutter contre le décrochage, c'est l'externalisation du traitement des difficultés scolaires et la sortie précoce des élèves du lycée professionnel.

Pour la CGT Educ'action c'est en rendant le lycée professionnel plus attractif (création de nouvelles filières de formation), et diminuant les effectifs par classe que l'on pourra lutter efficacement contre le décrochage scolaire.

La réforme Macron en généralisant, à la rentrée, ces dispositifs (« Tous droits ouverts », « avenir pro » et « ambition emploi ») a pour seule boussole l'employabilité immédiate. Il s'agit surtout de faire intervenir des partenaires extérieurs comme France Travail et de développer toujours plus le lien avec l'entreprise.

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME MACRON



DES LP AU SERVICE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET DES ENTREPRISES LOCALES

DES FORMATIONS FERMÉES ; UN PLAN DE RECONVERSIONS FORCÉES ; DES PERTES DE POSTES

UNE ATTAQUE SUR LE STATUT AVEC REMISE EN CAUSE DES ORS

UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE

UN RAPPROCHEMENT DU STATUT DE L'ÉLÈVE AVEC CELUI DE « SALARIÉ-E » LOW-COST



TOU-TES ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS...

LE 10 SEPTEMBRE CONTRE LES ÉVALUATIONS ET REFUSONS DE FAIRE PASSER LES TESTS DE POSITIONNEMENT SUR LESQUELS REPOSE LA MISE EN PLACE DES GROUPES DE NIVEAUX EN SECONDE ET PREMIÈRE.